



Les collectes

[Restez informé](#)

Les collectes du S.E.M.O.C.T.O.M



Dès 1983, les premiers camions estampillés S.E.M.O.C.T.O.M prennent les routes de l'entre-deux-mers ouest et matérialisent les premières collectes d'ordures ménagères du secteur.

Depuis, et quasiment quotidiennement, le SEMOCTOM met en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires à l'enlèvement des déchets et à leur acheminement vers un lieu de transfert, de tri ou de traitement... Zoom sur les différents types de collecte du Syndicat.

Les collectes à domicile



Il y a sur le territoire d'intervention du SEMOCTOM 4 types de collectes à domicile :

- La collecte des [ordures ménagères résiduelles \(OMR\)](#) en bacs à couvercle bordeaux.
- La collecte des [matériaux recyclables \(le tri\)](#) en bacs à couvercle jaune.
- [La collecte du verre](#) (pots, bocaux, flacons) en bac à couvercle vert qui concerne quelques communes ayant acceptés les surcoûts de collecte.
- La collecte des déchets alimentaires en bac brun. Cette collecte est expérimentée sur trois communes (Beychac-et-Cailleau, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Saint-Loubès) depuis Janvier 2020. Cette collecte doit



permettre de vider des OMR la partie compostable ou méthanisable des déchets ménagers conformément à la réglementation sur la valorisation des biodéchets.



Benne Automatisée

Depuis Janvier 2020, les élus du SEMOCTOM ont souhaité que le SEMOCTOM utilise une benne pouvant collecter avec un unique agent (chauffeur/collecteur).

Cette benne nécessite un changement de pratique pour les usagers.

En effet, les bacs de collectes doivent être positionnés ouverture vers la route (poignée vers les maisons), afin que le bras articulé puisse agripper le bac et le faire vider à 3 mètres au dessus du sol.

La collecte Bi-flux en Porte-à-Porte



collecte Bi-flux

La collecte bi-flux, c'est à dire que deux types de déchets sont collectés dans le même camion dans deux réservoirs étanches l'un vis-à-vis de l'autre.



Au dépôt (centre de transfert) ces deux types de déchets seront vidés dans deux zones différentes (l'un après l'autre).

Aussi ce changement technique amène l'utilisateur à devoir placer ses bacs à déchets sur des emplacements définis qui peuvent être peints au sol.

Les collectes en apports volontaires



Conteneur pour les textiles

En 1985, le SEMOCTOM implante ses premiers conteneurs pour la récupération du verre. C'est le début des collectes sélectives en apports volontaires qui seront ensuite étendues aux autres matériaux à trier. On appelle collectes en apports volontaires, le mode d'organisation de la collecte par lequel le contenant est mis à la disposition du public en accès libre. Les habitants se déplacent pour y apporter les matériaux recyclables. Les conteneurs utilisés sont des colonnes en acier (on dit aussi bornes ou points d'apports volontaires) d'une capacité variant de 2 à 4 m³.

En 2013, ce dispositif est maintenu dans la plupart des communes pour la récupération du [verre](#) et depuis 2011 pour celle des [vêtements](#).

La collecte des Déchets alimentaire en Apport Volontaire avec contrôle d'accès



En 2020, ce dispositif a été utilisé pour collecter les déchets alimentaires des centres bourgs des communes en expérimentation.

L'ouverture est contrôlée par une puce contenue dans une carte remise à chaque utilisateur de ce point de collecte.

Ainsi la collecte des déchets alimentaires est tracée. Ce qui peut en cas de problème de qualité de collecte identifier le secteur à sensibiliser aux bons gestes pour une meilleure valorisation.

Le vocabulaire des déchets

Le vocabulaire spécifique utilisé dans le secteur des déchets ménagers peut être compliqué à comprendre pour le grand public. L'Ademe propose sur son site un glossaire qui vous permettra, si vous le souhaitez, de mieux comprendre le vocabulaire technique de cette filière :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?catid=12843&p2=12551>

Les collectes - Semocotom